

Comité Syndical du 14 juin 2024

DELIBERATION N° 2024-06-048
Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Nombre de membres 105			<p>Le quorum n'ayant pas été atteint lors de sa séance du six juin deux mille vingt-quatre, une nouvelle convocation du comité syndical a été faite le sept juin deux mille vingt-quatre en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p> <p>L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze juin, à quinze heures, le Comité syndical s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance.</p> <p>Madame Marie-Laurence SOTTY a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.</p>
En exercice	Présents	Votants	
105	11	11	

Présents :

GIANNI Don-Georges, FERRANDI Etienne, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MATTEI Jean-François, NEGRONI Jérôme, MICHELETTI Vincent, CECCALDI Mathieu, GIORDANI Jean-Pierre

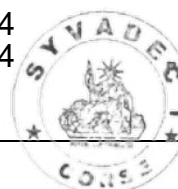
Pouvoirs :

Absents :

MARCHETTI François-Marie, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARCHETTI Etienne, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédéric, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, BONARDI Jean-Paul, LACOMBE Xavier, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, VOGLIMACCI Charles-Noël, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, EMANUELLI Paul-Jean, GAMBOTTI Alexandre, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien, CICCADA Vincent, SBRAGGIA Stéphane

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : **09/07/2024**
et de la publication de l'acte le : **09/07/2024**



Accusé de réception en préfecture
024-200009827-20240614-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

Vincent ANDREI

Le Président expose,

Depuis février 2024, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2024-006	Lot n° 01 : Auto surveillance - ISDND	VERITAS	Montant Maximum 30 000 €HT
2024-007	CSPS - Aménagement de la recyclerie de Porto Vecchio	QUALICONSULT	2 100,00
2024-008	Mission géomètre-expert Monte	Sibella	1 500,00 €
2024-009	Travaux local agent de l'Arinella	S3C	39 170,00 €
2024-010	Etude préalable à l'instauration d'une tarification significative	EODD/INFILO	Montant maximum 38 389,98 €
2024-011	Réalisation d'un bornage contradictoire sur le site de Monte	Cabinet SIBELLA	2 550 €
2024-012	Travaux Eco point Rezza	CORSOVIA	132 403,00 €
2024-013	Etude de faisabilité pour l'aménagement du quai de transfert de Monticello	CETEC INGENIERIE ET CONSEIL	8 587,50 €
2024-015	Réalisation du bilan Carbone 2023 du Syvadec	AL AUDIT CONSEIL ET FINANCES	10 800 €
2024-017	Etude tortue d'Hermann	BIOTOPE	11 200,00 €
2024-018	Reconnaitances géophysiques Palasca	DRIM	29 675 €
2024-019	Achats d'espaces Corse Matin	Corse Matin	Montant maximum 39 000 €
2024-020	Cadrage réglementaire environnemental (QT PV)	BIOTOPE	6 000,00
2024-021	Mission G2 AVP Tég'hime	VINIRE	3 060,00 €
2024-026	Etude géotechnique G4 - Recyclerie de Corte	GEOTECHNIQUE SAS	13 500,00
2024-027	Expertise de la voirie sur le site de Viggianello	CETEC	6 875,00
2024-028	Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques (DDS)	CHIMIREC	Montant maximum 20 000 €
2024-026	Etude géotechnique G4 - Recyclerie de Corte	GEOTECHNIQUE SAS	13 500,00
2024-030	Mission de caractérisation des OMr	ECOCIVICOM	65 600 €
2024-031	Construction des locaux de la déchèterie de Corte - Lot 1 - Gros œuvre, charpente	SCM SORRENTI	204 653, 48 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240614-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024

2. Délibérations du Bureau

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
	Année	Mois	Numéro		
08/02/2024	2024	02	001	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 20 décembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical du 20 décembre 2023.
08/02/2024	2024	02	002	Règlement recyclerie modificatif	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la mise à jour du règlement des recycleries ainsi que l'annexe relative aux espaces réemploi et autorisé le Président à signer les documents liés à l'exécution de cette délibération.
08/02/2024	2024	02	003	Demande d'aide pour l'acquisition de matériel relatif à la collecte textiles	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le présent plan de financement et autorisé le Président du SYVADEC ou son représentant à déposer un dossier de demande de financement auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse à hauteur de 70% ou à défaut le meilleur taux possible, le solde ainsi que la TVA restant à la charge du Syvadec sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	004	Arrêt des réceptions des déchets résiduels des professionnels	A l'unanimité, les membres du bureau ont émis un avis positif sur l'arrêt des réceptions des déchets résiduels des professionnels.
08/02/2024	2024	02	005	Demande de subvention pour la réalisation d'enquêtes et sondages pour 3 ans	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	006	Demande de subvention pour une campagne de 12 mois sobriété et réduction des déchets	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé le projet et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
08/02/2024	2024	02	007	Demande de Subvention pour l'installation des espaces réemplois (phase 2)	A l'unanimité, les membres du bureau syndical ont approuvé cette nouvelle phase et son plan de financement et ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou, à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240614-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024

14/03/2024	2024	03	019	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 01 reconvoqué du 8 février 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 01 reconvoqué en date du 8 février 2024.
14/03/2024	2024	03	020	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 02 du 8 février 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 02 en date du 8 février 2024.
14/03/2024	2024	03	021	Autorisation de signature du marché d'entretien, de réparation et d'amélioration des engins de chantier du SYVADEC	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles de chaque lot du marché avec la société Rossi.
14/03/2024	2024	03	022	Demande de subvention pour la réalisation du Bilan Carbone 2023	A l'unanimité, les membres du bureau ont autorisé le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès du ministère de la transition écologique au titre du Fonds Vert et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), le reste de l'opération y compris la TVA étant financé sur fonds propres.
14/03/2024	2024	03	023	Convention de mise à disposition d'un terrain pour l'éco-point de Valled'Alesani	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de la convention et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention.
14/03/2024	2024	03	024	Avenant à la convention de gestion du site Levole	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de cet avenant et autorisé le Président ou son représentant à le signer.
11/04/2024	2024	04	025	Approbation du procès-verbal du bureau syndical 03 du 14 mars 2024	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical 03 en date du 14 mars 2024.
11/04/2024	2024	04	026	Autorisation de signature du marché d'impression du magazine du Syvadec	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché l'entreprise Evoluprint.
11/04/2024	2024	04	027	Modification du plan de financement prévisionnel relatif au projet de centre de tri et de valorisation du Grand Bastia	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé le plan de financement prévisionnel actualisé pour la conception, la réalisation et la mise en service industrielle du centre de tri et de valorisation du Grand Bastia (Monte), autorisé le Président à déposer une demande de modification de la part allouée au titre du PTIC, le reste du plan de financement restant inchangé, et à formaliser et signer les avenants rendus nécessaires à la poursuite de l'opération imposés par les sujétions techniques, modifications des installations non prévisibles tels qu'exposées

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240614-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Date de réception préfecture : 09/07/2024

11/04/2024	2024	04	028	Modification de la demande de subvention pour le bilan carbone 2023	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2024-03-022, approuvé le nouveau plan de financement et autorisé le président à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % au titre du Fond vert, ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération, auquel s'ajoute la TVA, étant financé sur fonds propres.
11/04/2024	2024	04	029	Convention de gestion des flux valorisables avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu pour la partie non adhérente	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé la convention de gestion de services et ont autorisé le Président à signer la convention avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu en annexe.
11/04/2024	2024	04	030	Convention de gestion de services avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu pour les prestations intellectuelles de la partie non adhérente	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé la convention de gestion de services et ont autorisé le Président ou son représentant à signer la convention avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu en annexe.
11/04/2024	2024	04	031	Modification du règlement des espaces de réemploi en espaces de gratuité	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la modification du règlement des espaces de réemploi pour y intégrer la terminologie « espaces de gratuité ».
11/04/2024	2024	04	032	Modification du règlement intérieur des recycleries	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé la modification du règlement intérieur des recycleries annexé.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis février 2024.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période depuis février 2024 listées ci-dessus.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

Accusé de réception en préfecture
025-200009827-20240614-2024-06-048-DE
Date de télétransmission : 09/07/2024
Affaire n° 2024-06-048

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut être contestée devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage sur le site internet de la préfecture.